

A. Le paulownia, cet « arbre-miracle » qui a encore tout à prouver

[...] **L'agriculteur** aurait pu planter des peupliers ou des bouleaux, mais il a choisi le paulownia, un arbre arrivé récemment en France. Il a été séduit par la proposition de **Paulownia Nature, entreprise** créée en 2019 et comptant désormais **neuf salariés**, basée un peu plus au sud, à Caudry. **Le sexagénaire** a planté **900 arbres** pour **un coût estimé à 10 000 euros environ**.

[...] Le paulownia arrive à maturité huit à dix ans après sa **plantation**, contre une vingtaine d'années pour un peuplier. Il pourra alors être revendu pour construire des **meubles, des planches de surf ou des instruments de musique**. [...] « *Dans tous les cas, les rendements exceptionnels de production qu'on retrouve dans la littérature demandent une forte quantité d'eau et d'engrais* », écrivent Jimmy Boningen et Benjamin Cano, ingénieur et chef de projet au Centre national de la propriété forestière, dans leur rapport sur le paulownia. « *Les besoins en eau sont importants, comme pour toute essence d'arbre* », commente pour sa part Baptiste Mauviel.

À l'image de Paulownia Nature, plusieurs entreprises françaises proposent désormais des paulownias hybrides à des fins d'agroforesterie — du Finistère au Béarn en passant par la Sarthe, et prévoient de s'occuper de la coupe le temps venu. Doté d'un bon rapport poids-densité — léger et résistant — d'un caractère peu putrescible et d'une résistance aux hautes températures, le paulownia a des atouts, et fait rêver les **investisseurs**.

[...] « *Grosso modo, on va sortir entre 50 000 et 70 000 euros de chiffre d'affaires à l'hectare pour une marge finale aux alentours des 40 000 euros de l'hectare. C'est intéressant* », explique Baptiste Mauviel.

En réalité, il semble difficile de se projeter : la filière de production du paulownia est balbutiante, et la filière transformation « *made in France* » n'existe pas encore. Il n'existe pas de production à grande échelle de meubles ou de planchers fabriqués avec du paulownia français, puisque les arbres ne sont pas encore matures. Quelle qualité aura ce bois tricolore, comparé à ses équivalents internationaux venant de **Chine** et d'**Australie** ? Les promoteurs sont toutefois confiants, et se tiennent prêts. Paulownia Nature — qui rachètera le bois aux agriculteurs — possède un cap clair sur le moyen terme : produire du paulownia français. « *L'objectif est de créer une filière locale. Ça n'a plus de sens d'envoyer du bois ailleurs, il faut le travailler ici* », affirme Baptiste Mauviel.

Reporterre

<https://reporterre.net/Le-paulownia-cet-arbre-miracle-qui-a-encore-tout-a-prouver>

Questions

Q.1. Retrouvez dans ce texte au moins 3 des 6 secteurs institutionnels. Justifiez vos réponses.

Les secteurs institutionnels (S.I.) regroupent des unités de production résidentes ou non résidentes. Les unités résidentes entrent dans 5 S.I. possibles (Ménages ; SNF ; SF ; APU et ISBLSM) tandis que les unités non-résidentes appartiennent au reste du monde (R.D.M.)

Ici on peut repérer d'abord le SI des ménages qui regroupe des personnes physiques. Si l'agriculteur est un entrepreneur individuel il appartient à ce SI. Il produit des biens marchands. Il est lié à une société non financière (S.N.F.), Paulownia Nature, entreprise qui produit aussi des biens marchands Ces mêmes SNF peuvent être implantées en Chine, Australie... et exporter vers la France. Dans ce cas en n'étant pas des producteurs à l'intérieur du territoire elles représentent le RDM.

Q.2. Retrouvez les éléments de la combinaison productive de cette activité forestière.

La combinaison productive c'est l'association des facteurs de production qui conduit à un bien ou un service produit. Ces facteurs sont au nombre de 3 : le travail, le capital fixe et les C.I. (Consommations intermédiaires)

Dans cette activité forestière on peut l'illustrer

(Plants + eau + engrais...) + [agriculteur + terrain] = arbres

Soit : CI + [T et Kf] = arbres

Q.3. En quoi les arbres sont-ils un investissement ? En quoi leur classification s'avère difficile entre capital fixe et biens de consommation intermédiaire ?

Les plants d'arbre sont incorporés à la terre et se transforment en venant à maturité donc ce sont des consommations intermédiaires mais aussi le capital investi puisque tout repose sur leur développement. Pour autant chaque plant n'est utilisé qu'une fois et chaque arbre est produit et ne sert pas à produire. C'est la terre qui est utilisée de façon répétée et constitue le capital fixe.

Q.4. Expliquez l'idée de rendements exceptionnels à partir du rapport (Arbres / Engrais). De quelle productivité s'agit-il ?

Le rapport [Arbres / engrais] a pour résultat le nombre d'arbres pour 1 kg (1 tonne ?) d'engrais. Si ce rapport est exceptionnel c'est sans doute qu'il faut peu d'engrais relativement au nombre d'arbres qui est donc aussi relativement élevé. Il s'agit donc de la productivité des C.I.

Q.5. En quoi les étapes aboutissant à la production de meubles (cf. B.) sont bien des étapes d'ajout de valeur ? Rappelez l'origine de cette valeur et son calcul.

La production d'une unité de production est toujours mesurée par la valeur ajoutée. Dans le cas de la production d'arbre il sera nécessaire pour cet agriculteur de mobiliser son travail et son capital (son terrain) et de transformer ou incorporer des consommations intermédiaires. Le travail et le capital fixe sont à l'origine de la VAB. (cf.1.)

D'autres unités de production devront intervenir : transformer les arbres en troncs découpés (cf.2.). Cela nécessitera par ailleurs d'en faire des planches (cf.3.). Enfin de fabriquer des meubles sera la dernière étapes (cf.4.) Ces ajouts de valeur seront le fait d'une ou plusieurs S.N.F.

B.



Q.6. Donnez une explication de l'écart entre le chiffre d'affaires et la marge finale attendue. Expliquez pourquoi la marge finale n'est pas la VAB (qui n'est pas encore partagée...).

Si on retient la société Paulownia Nature, entreprise une fois les ventes d'arbres réalisées il lui faut déduire les C.I. Ce sera sa valeur ajoutée. Mais on sait qu'elle compte « ... désormais neuf salariés ». Une partie de la valeur ajoutée ira vers ces salariés ce qui est logique puisqu'ils ont participé par leur travail (ce sont des actifs occupés) à ce processus d'ajout de valeur.